

# COMMUNIQUÉ



Besançon, vendredi 28 janvier 2022

## Démarchage à domicile : appel à la vigilance

A la suite du signalement de démarchage abusif au nom de Grand Besançon Métropole, de l'Etat ou encore de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (Anah), notamment concernant les aides à l'amélioration de l'habitat, le Grand Besançon vous informe qu'il s'agit vraisemblablement de propositions de nature frauduleuse.

Notre collectivité et les institutions citées ne cautionnent aucun démarchage commercial de quelque sorte (porte-à-porte, courrier, appels téléphoniques) et ne proposent aucune offre de prestation de travaux.

Toute personne se prévalant d'un mandat de Grand Besançon Métropole, de l'État, ou encore de l'Anah s'inscrit alors dans une démarche abusive.

Pour une information gratuite, neutre et complète en ce qui concerne toutes les aides à l'amélioration de l'habitat accordées par Grand Besançon Métropole, l'Etat ou l'Anah, il est possible de se connecter au site internet <https://france-renov.gouv.fr/> ou de composer le numéro local suivant : **03.81.68.37.68** (Maison de l'habitat du Doubs – ADIL25).

### Il est recommandé en dernier lieu :

De ne pas donner suite à l'offre d'une entreprise qui se dit mandatée par un organisme public ou qui menace de pénalités.

De ne pas communiquer son numéro fiscal ou sa déclaration de revenus.

De ne pas accepter de prestation sans devis et sans bon de commande, et de ne rien payer par avance.